



Municipalité d'Oka

Faits saillants du rapport financier 2018

Selon les dispositions de la Loi 122, *visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs*, et en vertu de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2018. Ce rapport financier, présenté par le vérificateur externe du cabinet Goudreau Poirier inc., montre un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 829 433 \$.

Cet excédent est principalement attribuable au versement final du ministère de la Sécurité publique pour l'aide financière accordée pour les inondations de 2017 ainsi que la vente de l'Abbaye d'Oka qui a permis de recouvrer les taxes et intérêts impayés en plus des droits de mutation reliés à la transaction.

S'ajoutant au maintien des opérations courantes de la Municipalité, les dépenses encourues pour l'année 2018 sont marquées par le paiement de la caution sur un emprunt de la Corporation de l'Abbaye d'Oka, l'implantation de la collecte à trois voies, tel qu'exigé par la Communauté métropolitaine de Montréal, ainsi que par la vidange et la disposition des résidus des eaux usées aux étangs aérés.

En terminant, les projets réalisés en 2018 totalisent un montant de 1 376 649 \$, pour lesquels nous avons obtenu près de 310 000 \$ en subventions pour certaines de ces réalisations :

- Acquisition de la statut Zoé situé sur la Place du Millénaire;
- Acquisition d'une mini-pelle pour le service des travaux publics;
- Acquisition de propriétés sur la rue de l'Annonciation pour la revitalisation du noyau villageois à l'intersection de la route 344;
- Construction d'un aqueduc afin de desservir une partie de la rue de la Pinède;
- Réfection des rangs Saint-Isidore et Sainte-Germaine ainsi que des rues de la Pinède et de la Marina;
- Réfection de la conduite d'aqueduc et du supprimeur (1551 chemin d'Oka);
- Réfection extérieure de la salle de la Mairie.

Tous ces accomplissements font de 2018, une année exceptionnelle. Je tiens à souligner et remercier le travail acharné de l'équipe municipale, la précieuse collaboration du Conseil municipal et surtout le soutien des Okoises et Okois.

Ensemble, continuons de créer un milieu de vie riche et dynamique, où il fait bon vivre!

Pascal Quevillon
Maire

Présenté à l'assemblée municipale du 4 juin 2019